



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Le présent document est un élément essentiel de la relation entre le client et le cabinet IMMOPTIS. Elle résume toutes les informations que le conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au client dès le début de la relation. Vous avez choisi dans votre démarche, de vous assister d'un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

IMMOPTIS

SAS au capital de 35 000€

Siège social : 126, Avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt

Numéro SIREN : 450 117 213 – RCS Nanterre.

APE : 7022Z

Le cabinet est joignable à : contact@immoptis.com et par téléphone : 01 41 100 400

STATUTS RÉGLEMENTÉS

IMMOPTIS est immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 09051760 (www.orias.fr).

Intermédiaire en Assurance (IAS)

Adhérent à VOTRASSO, association professionnel agréé par l'ACPR. Inscrit en qualité de Courtier en assurance (catégorie « B »), non soumis à une obligation d'exclusivité.

Au titre de ses activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce, IMMOPTIS est titulaire de :

Carte professionnelle « Transactions sur immeuble et fonds de commerce »

N° CPI 9201 2016 000 011 618, délivrée jusqu'au 21/06/2028 par la CCI de l'Île-de-France.

AUTORITÉ DE TUTELLE

- **Activité d'intermédiaire en assurance** : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 – <https://acpr.banque-france.fr>

- **Activité d'agent immobilier** : DGCCRF – <https://www.economie.gouv/dgccrf>

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

IMMOPTIS dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnel (RCP) et Garantie Financière (GF) souscrites auprès de MSIG Europe (n°2014PCA020), conformément aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances pour ses activités d'intermédiaire en assurance et d'une couverture Responsabilité Civile Professionnel souscrite auprès de Galian (n°RCP_01_10971A) pour ses activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce.

RISQUES GARANTIS	COUVERTURES
- Intermédiaire d'assurances	- 1.570.000,00€ par sinistre - 3.048.981,00€ par période d'assurance
- Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce	- 120.000€ par période d'assurance

PARTENARATS ET RÉMUNÉRATIONS

Notre entreprise dans le cadre de conventions de partenariats, commercialise des produits et services de partenaires. Elle est rémunérée sous forme de commissions rétrocédées par ses partenaires, et/ou par la facturation d'honoraires préalablement définis avec son client. Aucun lien capitalistique n'existe entre les fournisseurs de produits et IMMOPTIS.

Nous sommes liés à chaque organisme par des conventions de partenariats.

GENERALI, MMA, VIE PLUS, SWISS LIFE, FINANC'ÎLE, MONCEAU GESTION PROVÉE, ALPHEYS, PIERRE LOYER CONSEIL, LB2S.

IMMOPTIS ne fournit aucun service de conseil en investissement financier (CIF) ni d'intermédiation en opérations de banque et services de paiement (IOBSP).

MODE DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courriel ou tous moyens de communications.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS ET MODALITÉ DE SAISINE

Pour toutes réclamations, votre conseiller recherchera en premier lieu un arrangement amiable. Vous pouvez adresser votre réclamation :

- Par courrier : IMMOPTIS – 126 Avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt
- Par e-mail : contact@immoptis.com

Nous nous engageons à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- 2 mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir un médiateur :

- La médiation de l'assurance – TSA 50110 – 75441 PARIS CEDEX 09, ou par mail : le.mediateur@mediation-assurance.org

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant ainsi que vos proches. Les données collectées vous concernant ainsi que vos proches seront conservés pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus court ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et aux directives RGPD, vous disposez d'un droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant et d'un droit de rectification ainsi qu'un droit d'opposition à leur enregistrement et leur diffusion. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : CNIL, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou sur le site internet : <https://www.cnil.fr>

DATE ET SIGNATURE (Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client)

Le client reconnaît avoir reçu, pris connaissance et compris l'ensemble des informations figurant dans le présent Document d'Entrée en Relation, conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à :

Le : / /

Signature(s) du (des) client(s) :

Signature du conseiller :